

DEFI MATERIAUX 2025 : REPARABILITE DES MATERIAUX

Appel à candidatures

La SF2M invite les étudiants à participer à un concours dédié aux matériaux

Ce concours s'adresse aux étudiants en fin de cursus universitaire (1^{ère} / 2^{ème} année de master recherche ou 2^{ème} / 3^{ème} année d'une école d'ingénieurs). Le travail sera réalisé par des équipes entre 2 et 4 personnes. Un volume de travail de l'ordre de 40 h par étudiant est attendu, pour ces projets qui devraient *a priori* s'inscrire dans le cursus académique. Une déclaration préalable d'intention de participation au **DEFI** sera demandée.

La thématique du **DEFI** permet de traiter tous les types des matériaux (alliages métalliques, céramiques, polymères, composites, multimatériaux) et se baser sur différents approches (expérimentaux et numériques, seuls ou couplés). Des études principalement bibliographiques apportant une idée de traitement d'une problématique, peuvent aussi être envisagées.

Le **DEFI MATERIAUX 2025** est sponsorisé par la SF2M et ses partenaires. Les meilleurs projets (maximum 3) seront récompensés par des prix (300 € pour chaque étudiant impliqué). Les équipes-lauréates seront invitées à un des colloques SF2M à l'automne 2025 pour la remise de prix et pour la présentation des résultats de leurs travaux.

Le règlement du **DEFI**, son planning prévisionnel et un modèle du dossier de candidature sont présentés en Annexes.

Pour toute information supplémentaire et pour déposer un dossier de candidature (avant le 15 décembre 2024), contacter Anna FRACZKIEWICZ, anna.frackiewicz@mines-stetienne.fr, president@sf2m.fr



Pour la SF2M :

Anna FRACZKIEWICZ, présidente

Annexe 1. Règlement du DEFI MATERIAUX

1. Le **DEFI** s'adresse aux étudiants en fin de cursus (1^{ère} / 2^{ème} année d'un master recherche ou 2^{ème} / 3^{ème} année d'Ecole d'Ingénieurs).
2. Sa thématique est renouvelée d'une année sur l'autre et concerne le domaine large des « matériaux ».
3. Pour participer, une déclaration préalable d'intention est nécessaire, selon le modèle du dossier présenté en Annexe 3. En cas d'un nombre important des candidats, le jury se réserve le droit de sélectionner les équipes autorisées à concourir. Cependant, au moins une équipe de chaque formation postulante sera sélectionnée.
4. Pour évaluation des projets, un jury *ad hoc* sera nommé par le Président de la SF2M. Il comprendra 4 à 5 personnes (un représentant du sponsor du **DEFI**, le Président de la SF2M, 2 à 3 enseignants-chercheurs compétents dans le domaine du **DEFI**).
5. L'évaluation des projets se fera sur la base de présentation d'un poster et d'une présentation vidéo préenregistrée.
6. Les critères de sélection des projets pour le prix porteront sur la qualité de l'approche et celle des résultats obtenus ainsi que sur la qualité de présentation (par poster et orale).

Annexe 3.

Dossier de candidature

Nous déclarons par la présente notre souhait de participer au *DEFI MATERIAUX 2025*.

Prénoms et NOMS des membres de l'équipe :

.....

Université / Ecole d'appartenance. Formation suivie / niveau scolaire :

.....

Nom de l'unité pédagogique dans laquelle entre le projet. Volume horaire, période de réalisation :

.....

.....

Nom et prénom de l'enseignant encadrant :

Titre du projet :

.....

.....

(Joindre un **Résumé** du projet, max. ½ page)

Signatures des membres de l'équipe et de l'enseignant encadrant.

.....

A transmettre **avant le 15 décembre 2024** à Anna FRACZKIEWICZ, anna.frackiewicz@emse.fr,
president@sf2m.fr